**Rapport annuel du CCUA de 2024**

Le CCUA a tenu quatre séances plénières en 2024, le 11 mars, le 3 juin, le 23 septembre et le 25 novembre. Il s’est à nouveau penché sur certains de ses sujets de prédilection depuis 2020 tenant compte d’un monde en constante évolution.

En matière d’**habitat**, le CCUA a approuvé les recommandations sur la situation des sénior.e.s dans les logements publics, le 11 mars. Elles sont le fruit de rencontres avec différents acteurs du secteur concerné ainsi que de l’examen de nouvelles expériences d’habitat groupé. Ces recommandations visent principalement l’augmentation du nombre de logements sociaux et moyens et du quota de logements adaptés pour PMR’s et sénior.e.s, la création d’un guichet unique pour guider l’ensemble des publics fragilisés vers toutes les ressources communales de logements publics, la promotion de nouvelles formes d’habitat groupé, une plus grande attention à la situation vulnérable des aînéun meilleur accès aux loisirs et aux commerces et la prise en compte des souhaits exprimés par l’AISU.

L’activité intergénérationnelle sur le **climat** basée sur une animation de la Fresque du climat pour les 11/12 ans n’a toujours pas rencontré les résultats escomptés, malgré le déplacement de certains membres lors des séances de Fresque organisée par la Commune pour les adultes afin de promouvoir notre projet. Si un certain intérêt a été marqué, il n’a pas abouti concrètement.

Quant aux E**spaces verts,** il n’ya pas eu de réel retour de la part des services communaux compétentsoutre divers rappels, à la demande de créer une carte générale et des cartes individuelles par parc sur leur accessibilité par les aînés Néanmoins, pour ce dernier parc, nos demandes d’association aux études du service vert communal relatives aux revêtements des chemins, dispositifs d’évacuation des eaux , et accès aux bancs publics, n’ont pas été suivies d’effet. Toutefois, il convient de constater que la rénovation des parcs Montjoie et Brugmann a tenu compte de certaines de nos recommandations.

Pour ce qui est de la **mobilité**, le CCUA a approuvé le 23 septembre un nouvel avis, qui faisait suite au Plan Communal de Mobilité amendé et adopté par le Collège et approuvé par le Conseil communal le 28/09/2023. Il reprend à charge et à décharge les recommandations émises dans le premier avis et celles mises davantage de côté. Cet avis insiste notamment sur le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes, souhaite agir sur l’urbanisme pour favoriser la mobilité active, demande à la Commune de relayer auprès des gestionnaires des transports publics les demandes d’une tarification avantageuse pour les aîné.e.s, de l’amélioration des fréquences , ainsi que de la réfection de la gare de Calevoet dont celle du tunnel, et attend des facilités de stationnement dans les noyaux commerciaux et certains endroits stratégiques. Il reste à espérer que le CCUA fasse partie du Comité d’accompagnement dont celui du plan trottoir communal, pour veiller aux réalisations concrètes des points avancés par le PCM.

Le groupe de travail **Santé** suivi par le CCUA en plénière a examiné de façon approfondie la possibilité de rédiger et de diffuser un questionnaire d’auto-évaluation des sénior.e.s sur leur état de santé physique et mentale. La particularité de ce questionnaire, soutenu par l’OMS, est qu’il s’adresse directement à la personne et non au personnel médical ou paramédical. La membre du CCUA particulièrement investie dans ce projet a effectué de nombreuses recherches et a rencontré divers intervenants, dont A. Bastin de GAMMES, ASBL offrant des soins à domicile grâce à l’insertion socio-professionnelle. Toutefois certains écueils face à la mise en route de ce projet sont apparus tels que sa réelle utilité et son mode de diffusion en raison de l’application du RGPD.

Toujours soucieux du **bien-être physique et mental** des personnes plus âgées, le CCUA a reçu en séances plénière :

* Le 11 mars, Estelle Huchet, qui a présenté l’ASBL « Droits devant », dont l’objectif est d’améliorer l’accès et l’accompagnement juridique des personnes victimes d’âgisme.
* Le 3 juin, Adrien Quittre de BrasdessusBrasdessous pour expliquer le dépliant « Papillon », qui regroupe tous les services utiles sur un document pour les séniors de 76 à 92 ans ainsi que la reprise de renseignements personnels pour les aidant.e.s. L’échevin de la santé, D. Hublet a pris également part à cette réunion.
* Le 23 septembre, M. De Brouwer, échevine en charge des espaces verts a débuté la séance en dressant un bilan de l’état du parc de Wolvendael après la tornade du 9 juillet.

Etaient aussi présents S. Cornelis, président du CPAS et S. Schuylenbergh, coordinateur SUD, qui avaient été rencontrés auparavant au sujet du questionnaire d’auto-évaluation mentionné ci-avant.

B. Decupere, également chargée de mission à l’ACQU, a présenté le nouveau projet porté par Bruxelles Environnement et Bruxelles Mobilité sur « la voiture partagée inclusive, accessibilité, mobilité pour tous ».

* Le 25 novembre, P. Visart nous a fait connaître BabbelBike, dont il est le créateur ucclois. Cette ASBL offre des moments partagés pour faire sortir les aîné.e.s et les personnes porteuses de handicap de leur isolement grâce à des balades avec des vélos /cuistax adaptés.
* Entre-temps le 27/06/2024, des membres du Conseil avaient rencontré le docteur N. Clumeck, conseiller communal, au sujet de la problématique de la pénurie de médecins généralistes à Uccle.

Un des points d’orgue de l’année 2024 pour le CCUA est la rédaction d’un mémorandum sous notre logo destiné aux groupes politiques démocratiques représentés à la Région de Bruxelles-Capitale et à Uccle. Il a été acté par divers partis et a fait l’objet d’une réponse détaillée des Ecolos ucclois. Reprenant les avancées et points à améliorer rencontrés au cours de ces cinq ans, il conviendrait d’examiner ultérieurement les sujets repris dans la déclaration de politique générale de la nouvelle majorité.

Lors du tour de table sur le bilan du mandat du CCUA, les membres ont reconnu unanimement l’expérience particulièrement riche en rencontres et en nouvelles connaissances acquises, la concrétisation de certains souhaits ainsi que le soutien et la présence indéfectibles de l’échevin Fr. Lambert-Limbosch à leurs côtés pour lesquels il est chaleureusement remercié. Grand merci également au service communal des séniors pour toute son aide logistique.